

DISCUSSION DELIB 2

Le Maire : «Merci Madame AIME. Alors des questions ou des commentaires ? Monsieur QUEVAREC puis Monsieur JAMMET. »

Monsieur QUEVAREC : « Moi j'ai vraiment envie de vous applaudir, vraiment je vous dis bravo parce que là, quand on regarde le détail, ce n'est pas vous, j'interpelle directement le Premier Magistrat, parce que là vraiment on ne vous en croyait pas capable mais comme quoi, en fait, avec vous le pire est toujours possible. Quand on regarde ce détail il y a beaucoup, beaucoup de chiffres qui sont très inquiétants et qui nous sautent aux yeux. Je vais en prendre un seul pour l'illustrer. C'est l'explosion de la dette cahin-caha, elle était autour de 70 millions d'euros ces dernières années, à 70 millions d'euros, tout le monde en convenait la situation était déjà catastrophique. Vous réussissez la performance, on va dire ça, de nous la faire exploser à 90 millions d'euros, 20 millions en plus. Question simple, où nous emmenez-vous ? Vraiment la réponse elle est difficile à trouver ou alors peut-être que c'est dans le mur. Mais le pire, malgré les signes d'alerte, vous y allez avec le sourire et en klaxonnant, un petit peu comme Oui-Oui, dans son beau taxi. Alors on pourrait s'en amuser, on pourrait effectivement en rire je crois, s'il ne s'agissait pas d'argent public ou de l'argent des Mantais. Selon nous, cette gestion, elle est irresponsable, mais on attend évidemment avec impatience toutes vos précisions. »

Le Maire : « Merci de cette intervention Monsieur QUEVAREC. Monsieur JAMMET. »

Monsieur JAMMET : « Oui ça va porter sur la dette également. Moi je vais vous dire tranquillement et ça va ne porter que sur ça, il y a plusieurs délibérations sur le Compte Administratif. A la lecture de cette délibération je me suis demandé à un moment si nous n'étions pas, actualité oblige, en Grèce. Parce que le lundi 23 novembre 2009 lors du Débat d'Orientation Budgétaire, puis vendredi 18 décembre 2009 lors du vote du Budget, vous nous avez en effet annoncé une dette de 65 millions d'euros, au moment où nous votions le Budget 2010. Je me souviens d'ailleurs vous avoir dit le 23 novembre, sous les quolibets d'ailleurs des élus de votre Majorité Municipale, que cette dette était sans doute sous-évaluée et devait sans doute se situer aux alentours de 100 millions d'euros, ai-je cité. Aussi Monsieur le Maire, vous comprendrez un peu ma perplexité ce soir devant le Compte Administratif qui situe cette dette, au 31 décembre de l'année dernière, à 90 millions d'euros. Je vais vous la faire court, moi je n'ai qu'une seule question pour cette délibération... comment en 13 jours, du 18 au 31 décembre 2009, cette dette a-t-elle pu progresser de 26 millions d'euros ou alors avons-nous voté ce budget, même si j'ai voté Contre, à partir d'informations erronées sciemment ? »

Le Maire : « D'autres questions ou commentaires ? Monsieur MARIOJOULS. »

Monsieur MARIOJOULS : « Oui Monsieur le Maire, en préalable, Madame AIME j'ai beaucoup apprécié votre texte mais j'aurais vraiment préféré l'avoir sous les yeux comme il ne correspond pas très exactement à la délibération. Est-ce que vous pourriez m'en donner une copie, s'il vous plaît, parce que j'ai trouvé qu'il avait un côté synthétique, plus synthétique de ce qu'il y a dans le projet de délibération, dans le rapport, et bien évidemment j'en suis tout à fait intéressé. Au passage, Monsieur le Maire, vous voyez que je suis obligé de me tourner, puis-je vous faire une suggestion ? Peut-être qu'au prochain Conseil Municipal, en juillet, on pourrait tenir tous en rond le Conseil Municipal sur la

pelouse dehors, je pense qu'il fera beau, ça nous permettrait de nous voir, puisque là c'est vrai c'est compliqué, on ne se voit pas, on est obligé de se tordre... ».

Le Maire : « On vous entend Monsieur MARIOJOULS, c'est essentiel. »

Monsieur MARIOJOULS : « Oui mais enfin moi j'aime bien voir droit dans les yeux à celui que je parle. Oh, là, là, bien oui... ».

Le Maire : « Non poursuivez, laissez Monsieur MARIOJOULS poursuivre. »

Monsieur MARIOJOULS : « Il faut se détendre un petit peu. »

Le Maire : « Allez-y ».

Monsieur MARIOJOULS : « Oui Monsieur le Maire, alors écoutez sur ce budget je ne vais pas vous refaire, vous développer l'argumentation que l'Opposition vous avait développée lors du vote du Budget Primitif. Les chiffres ils sont là, on les voit, c'est le Compte Administratif, c'est ce qui a été réalisé, il n'y a pas de soucis et bien écoutez, les services, vu l'évolution avérée et établie, l'évolution des dépenses en matière de fonctionnement, des services ont souffert en 2009, ils vont continuer à souffrir en 2010, il n'y a pas de soucis, entre 2008 et 2009. C'est intéressant de faire des comparaisons des Comptes Administratifs parce que je sais que vous êtes quelqu'un, comment dire, qui est très soucieux de créer une dynamique d'investissements dans cette ville. Ah bien oui mais les investissements entre le Compte Administratif de 2008 et de 2009 figurez-vous qu'ils baissent de 34 %, ah ! Donc quelqu'un qui est soucieux de dynamiser la ville par des investissements, une baisse de 34 %, je sais c'est des autorisations de programme, il y a des crédits de paiement, il y a des..., d'accord, mais moi je suis basique, moi je regarde, je compare, je regarde, je vois, boum, ça baisse. L'endettement, la dette, mes prédécesseurs l'ont rappelée, elle augmente de 28 %, attendez, je crois que la conjoncture étant ce qu'elle est, ça craint. Alors vous nous dites en fin de délibération, super, la gestion active de la dette permet d'avoir un taux moyen de 2,11 %, c'est un taux très bas, ceci dit ça fait quand même 2 600 000 euros d'intérêts pour les banquiers. Moi personnellement, vu comment ils se comportent, ça m'énerve un peu. Donc si vous pouviez un petit peu alléger l'endettement, non je rigole, il faut carrément tailler dans la masse, il faut arrêter, il ne faut pas poursuivre cette politique d'endettement, elle est nocive, là on est mal parti parce que s'il n'y avait que la Ville de Mantes-la-Jolie je pourrais espérer, grâce à vos appuis gouvernementaux, une petite aide, mais là vu le plan de rigueur qu'ils nous ont balancé pendant trois ans, vu la manière dont panique les marchés financiers avec l'euro qui baisse, compte tenu du fait, ce n'est pas compliqué, pas de croissance, on ne va jamais pouvoir rembourser la dette, on est quand même mal barré. Donc je crois qu'il va falloir très sérieusement reconsidérer votre politique aux regards de ces contraintes. Il va falloir avoir une politique de vérité, un discours de vérité, ce que vous n'avez toujours pas, à vous entendre, parce que vous continuez à dire, il faut investir, tout va bien. Comme l'a dit Monsieur QUEVAREC quand on vous entend on a envie de chanter et de danser avec vous. Or on n'est plus là, on n'est plus dans cette situation Monsieur le Maire et j'attire l'attention des Conseillers Municipaux sur le fait qu'il va y avoir de la souffrance dans les jours, dans les mois et dans les années qui viennent et que donc il va bien falloir remobiliser la ville autour d'objectifs qui soient un petit peu plus ambitieux, quant à la solidarité et à la cohésion sociale. Je vous remercie de votre attention. »

Le Maire : « Merci Monsieur MARIOJOULS, d'autres demandes d'interventions ? Alors Monsieur MARIOJOULS, vous le savez d'ailleurs, vous en avez échangé il n'y a pas encore

longtemps, le souci de la Ville de Mantes c'est de tout façon d'être toujours en constante adaptation parce que bien sûr le contexte international, le contexte national, comment dire, en cohérence, n'est pas forcément un contexte qui est réjouissant, en tout cas qui risque d'être très facile, au contraire, j'observe quand même en France ça se passe de façon différente de ce qui se passe en Grèce, comme l'évoquait à l'instant Monsieur JAMMET. Alors je ne suis pas ici, et l'objet du Conseil Municipal de la Ville n'est pas de faire de la politique nationale, c'est vrai que demain il y aura comme partout ailleurs, comme partout en Europe et sur la planète, besoin d'ajuster, de s'adapter aux différentes évolutions. Nous le ferons le moment venu mais nous le ferons toujours avec cette préoccupation permanente de faire que la Ville puisse continuer à investir, continuer sa dynamique de changement, continuer sa transformation tant elle est nécessaire et tant l'aspiration des habitants est importante. Alors Monsieur QUEVAREC, comme d'autres, m'ont parlé de la dette et moi je veux, justement j'aime beaucoup quand on parle de la dette parce que j'aime bien parler de l'histoire de la dette, parce que la dette ça ne vient pas du jour au lendemain. Alors évidemment j'ai repris quelques chiffres parce qu'il est toujours bon de se rappeler la réalité, ce qu'est la réalité des chiffres. En 1980, la Ville était endettée à hauteur de 14 millions d'euros. En 1994, elle était endettée à hauteur de 56 millions d'euros. C'est dire que, en l'espace de ces 14 années, de ces 15 années pardon, et bien c'est près de 42 millions d'euros. La progression de la dette de Mantes-la-Jolie, c'est environ 42 millions d'euros. Alors depuis nous sommes passés à une dette qui est à la fin 2009 et vous l'observez à 90 millions d'euros. C'est-à-dire que si l'on reprend ces mêmes chiffres, une progression qui est de l'ordre de 34 millions d'euros et pas autre chose. Et donc j'insiste quand même là-dessus parce que ce qui change est ça, personne bien évidemment ne l'a soulevé, c'est que la Ville se transforme maintenant, la Ville investit maintenant. Vous avez cette année le plus haut niveau jamais atteint d'investissements à Mantes-la-Jolie. Nous sommes à 22 millions d'euros. Alors vous pouvez dire que c'est plus ou moins en fonction des ajustements, qui sont des ajustements d'exercice, il reste que pour la première fois de notre histoire nous avons atteint un niveau jamais atteint. Je rappelle que depuis 2002 nous avons un niveau extrêmement soutenu à 17 millions d'euros par an, nous sommes en 2009 à 22 millions d'euros par an. Alors moi je pense que les Mantais voient ce qui est de la réalité des transformations dont ils bénéficient et que l'investissement qui est réalisé, il est visible, or de la dette pour de l'investissement c'est de la dette qui est pour quelque chose qui pérenne, quelque chose que nous transmettrons aux générations et en tout cas aux utilisateurs dans les années qui viennent et donc ça c'est ce que j'appelle une bonne dette. Et puis, avant de clore sur ce sujet, je veux juste rappeler à Monsieur MARIOJOULS, qui va le trouver probablement à la page 8, évidemment les intérêts de la dette on trouve que c'est toujours trop mais vous observerez que les négociations que nous faisons de façon régulière et que vous avez saluées tout à l'heure, et bien font que les intérêts que nous payons au titre de l'exercice 2009 sont quasi identiques à quelque chose près, à ce que nous avons payé en 2008 et que d'ailleurs ils sont inférieurs à 2007 et donc effectivement c'est à hauteur de ce que vous évoquez mais il faut quand même prendre en compte, Monsieur MARIOJOULS, le fait que finalement cette dette et quand vous regardez la nature de la gestion qui est apportée et les intérêts que l'on paye et bien les intérêts n'ont pas évolué. Donc si je devais conclure une gestion de dette pas plus coûteuse sur l'exercice en terme d'intérêts qui est gérée de façon permanente et qui est de façon quotidienne, devrais-je dire et surtout une dette qui permet des investissements qui nous portent au double de ce que l'on investit en moyenne dans le département à une hauteur que l'on n'a jamais vue à Mantes-la-Jolie, 22 millions d'euros. Un dernier mot Monsieur MARIOJOULS. »

Monsieur MARIOJOULS : « Je vous remercie Monsieur le Maire. J'attire votre attention sur le fait suivant, vous ne croyez quand même pas, je pose une question sérieuse, vous ne croyez quand même pas que les taux d'intérêts vont rester à 2 % dans les années qui

viennent. Je vous rappelle que gouverner c'est prévoir. Je vous rappelle que nous sommes dans une crise majeure de l'endettement des Etats aujourd'hui, je vous rappelle que les marchés financiers, c'est-à-dire la finance mondiale est en train de flipper d'une manière absolument invraisemblable. Donc ne me dites pas on est content parce que l'on a avec des swaps réussit à avoir des taux de 2 %. Moi je vous parle de l'avenir, moi je ne vous parle pas du passé dans cette histoire. Pour avancer il faut des points d'appui, on a des mauvais points d'appui, vous êtes en train, comment dire, de gâcher notre avenir, c'est cela qui se passe. Comment vous allez faire pour rembourser ces 90 millions d'euros ? Dites-le moi. »

Le Maire : « Monsieur MARIOJOLS soyez assuré d'une chose c'est que les swaps n'ont pas pour objet d'apporter des rémunérations, des revenus supplémentaires mais de nous couvrir justement par rapport à des mouvements erratiques qu'il pourrait y avoir sur les taux d'intérêts. Oui nous ne sommes pas dans un débat Messieurs alors Monsieur QUEVAREC qui a un commentaire à apporter. Vous voulez nous parler de la dette de 1980 à 1994, sans doute ? »

Monsieur QUEVAREC : « Oui tout à fait, même avant, reprenez avant que je sois né si vous le voulez mais j'allais dire franchement, quand allez-vous arrêter d'essayer de voir ce qui se faisait avant. Vous êtes aux affaires et aux pouvoirs depuis 1995, assumez effectivement les chiffres. Les montants qui ont pu avoir avant, ils sont ce qu'ils sont, depuis 1995, il y a une réalité, il y a une explosion de la dette en deux temps, laissez-moi terminer s'il vous plaît. En 2001, elle a explosé et puis là l'an dernier. Donc effectivement ce chiffre il est très inquiétant pour l'avenir, vraiment très inquiétant. Vous dites que les Mantais voient les réalisations, c'est vrai, tout le monde le voit, mais je crois qu'ils ne savent pas la réalité de la situation et s'ils savaient les conséquences que ça va avoir dans les années à venir et les difficultés, je ne suis pas certain qu'ils applaudiraient. Vraiment, vraiment, la réalité elle est cachée, et j'ai vraiment l'impression qu'avec vous, pour reprendre ce que l'on disait tout à l'heure, on est un petit peu avec Oui-Oui en Grèce, moi je vais un petit peu écrire l'histoire parce que c'est affligeant votre discours toujours le même rabâché, plus personne ne vous croit sur ce discours là, trouvez autre chose, assumez effectivement vos actes, assumez-les. »

Le Maire : « Merci Monsieur QUEVAREC mais soyez assuré que justement je les assume et c'est bien pour ça que pour qu'on puisse avoir des éléments de comparaison, je rappelle ce qu'étaient d'autres éléments qui sont importants en comparaison, d'autant plus que je vous rappelle avec un euro en 1990, on faisait un peu plus de choses qu'avec un euro à présent. Donc justement je les assume pour que chacun puisse profiter d'un juste élément de comparaison et bien justement je rappelle ce qu'ont été 15 années d'un côté et 15 années de l'autre. 15 années d'un endettement dont on ne se souvient pas vraiment, quels sont les investissements qui sont encore visibles et 15 années avec moins d'endettement qui montrent la réalité de ce qui a été la transformation de la Ville...brouhaha...Il va de soi que j'ai transformé des francs en euros, Madame DIOP, bien ce n'est pas Madame DIOP et bien écoutez je ne sais pas qui c'est, je ne sais pas quel Conseiller Municipal a parlé mais c'est comme ça... le public n'a pas à s'exprimer là-dessus. Monsieur JAMMET, il a une dernière question, je n'ai pas dû y répondre. Quelle est votre question Monsieur JAMMET. »

Monsieur JAMMET : « Ce n'est pas une dernière question, j'en ai posé qu'une. Vous me parliez tout à l'heure de l'histoire de la dette. Vous allez me dire sans doute que j'ai la mémoire courte mais je voudrais simplement en rester au 18 décembre 2009. Le 18 décembre 2009 vous annoncez 68 millions d'euros de dette, en 13 jours elle monte de 25 millions, c'est-à-dire de la moitié de la dette totale de la Ville en 1994, je souhaite savoir si, au moment du vote du budget, les informations dont disposait le Conseil Municipal étaient erronées

sciemment ou pas et comment il est possible en 13 jours qu'il y ait 25 millions de dette supplémentaire qui puissent être imputés au Budget Municipal. C'est tout simple. »

Le Maire : « Les informations dont disposait le Conseil Municipal étaient des informations qui étaient pertinentes et si vous avez des besoins de compréhension vous pourrez à ce sujet rencontrer notre directeur financier que j'autorise à vous expliquer ce que vous n'avez pas saisi parce qu'évidemment la dette n'a pas progressé comme ça en l'espace de 13 jours, ça va de soi. »

Monsieur JAMMET : « Non mais je pense que vous avez menti Monsieur le Maire. »

Le Maire : « Absolument pas Monsieur JAMMET. Vous regarderez les documents et vous comprendrez et on vous les expliquera. Sur ce puisqu'il n'y a plus de question, je vais sortir puisque l'usage veut que le Maire sorte pendant le vote du Compte Administratif et donc c'est Madame DUMOULIN qui va procéder au..... ».

Madame DUMOULIN : « Donc nous allons procéder au vote de cette délibération qui permettra d'approuver les Comptes Administratifs 2009. Donc qui est Contre ? Qui s'abstient ? Ne prennent pas part au vote ? Donc c'est adopté. On peut peut-être faire revenir Monsieur le Maire pour ...(fin de la cassette n° 1 face A)... ».



DEPARTEMENT
DES
YVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE MANTES-LA-JOLIE

Réunion du 17 mai 2010

L'An deux mille dix le 17 mai à 20 h 40

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 10 mai 2010, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Cécile DUMOULIN, Premier Adjoint au Maire.

Présents : M. SANTINI, Mme MERLIN, M. PEREAU, Mme THOLANCE, M. EL HAIMER, Mme GHAZOUANI, M. DALBIS, Mme TALLA, Mme KRAUS, M. MOSCODIER, Mme MORILLON, M. COPILLION, M. LUDON, Mme GUAIS, Mme AIME, M. RAMI, Mme OSTYN, Mme PHILIPPE, Mme MARNA, Mme PESCHE, Melle MOREIRA, M. MARIOJOULS, Mme DIOP, Mme COSTE, Melle THIEFFINE, M. TAOUZA, Melle GERMANY, M. QUEVAREC, M. JAMMET.

Absents et Excusés : Mme WADOUX, M. BERRICHE, M. RAOUL, Mme LAURENT, M. ABBI, M. MERELLE, M. DEMARQUE, Mme DAVIAULT, M. SARR, M. LAGLOIRE, M. ATROUSSY, M. UZAN.

Pouvoirs donnés à : M. SANTINI, Mme OSTYN, M. MOSCODIER, Mme MARNA, M. EL HAIMER, Mme DUMOULIN, M. DALBIS, Mme TALLA, M. PEREAU, Mme GHAZOUANI, M. QUEVAREC, Mme THOLANCE.

Absent : M. VIALAY.

Secrétaire : Mme TALLA.

Les Membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 43.

**APPROBATION DES
COMPTES
ADMINISTRATIFS 2009
DE LA VILLE ET DES
BUDGETS ANNEXES**
Dossier n° 2)

Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le rapport du Maire et l'avis de la commission compétente,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Par 34 voix POUR et 8 CONTRE (Groupe socialiste et citoyen, Décil et Pour
changer vraiment),

DECIDE d'approuver, les comptes administratifs 2009 du budget principal de la Ville et des Budgets annexes : Bâtiments d'Activités Locatifs, Centre de Formation des Apprentis et ZAC Les Bords de Seine, selon les résultats suivants, ayant fait l'objet d'un rapport au Conseil Municipal.